

## L'Édito

La prise en compte de l'environnement occupe désormais une place croissante dans les préoccupations et les actions de l'Opac du Rhône. Deux témoignages l'illustrent dans ce numéro d'Op'Actus : d'un côté, les opérations de réhabilitation que l'Opac du Rhône mène dans ses résidences ; de l'autre, le soutien à une initiative novatrice au sein du quartier de Belleruche (Villefranche-sur-Saône). Le confort et la qualité de vie des habitants occupent une place centrale dans ces actions.

Afin d'accroître la qualité de services qui vous est due, une équipe de l'Opac du Rhône se consacre actuellement à la conception d'un nouvel espace locataires qui vous permettra de faire vos réclamations et de réaliser un grand nombre de démarches en ligne. Vous en serez bien sûr les premiers informés !

**“LE CONFORT  
ET LA QUALITÉ  
DE VIE DES  
HABITANTS  
OCCUPENT  
UNE PLACE  
CENTRALE  
DANS CES  
ACTIONS”**

**XAVIER INGLEBERT**  
Directeur général  
de l'Opac du Rhône



### Une pépinière d'arbres en ville

L'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône plante plus de 1 000 arbres fruitiers et d'ornement sur l'espace de l'ancienne barre des Cygnes de l'Opac du Rhône, dans le quartier de Belleruche à Villefranche-sur-Saône : chênes, ormes, érables, figuiers, pommiers, noisetiers, framboisiers, pruniers, etc.

Cette pépinière collective est ouverte et accessible à tous, avec l'idée de partage et d'échanges. Elle se compose d'une parcelle cultivée et d'une zone de compostage.

#### Une action environnementale...

La pépinière occupe 60% de l'ancien espace de la barre des Cygnes, les arbres et les arbustes vont pousser et seront replantés dans les futurs aménagements, pour laisser la place à un parc urbain.

#### ... sociale...

Des jeunes du quartier sont associés au chantier de plantation, avec une formation sur les métiers horticoles. Des projets pédagogiques seront proposés aux écoles, collèges et aux services jeunesse.

#### .... et conviviale

Les fruits récoltés sont destinés aux habitants.

L'autre partie du terrain est réservée à des animations (autour de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et de la découverte des espèces) et à des activités sportives dans la continuité de ce qui a été proposé durant l'été 2021.

Cette action d'urbanisme transitoire s'inscrit dans la démarche Quartier fertile, menée par l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, en partenariat avec l'Opac du Rhône, dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de Belleruche piloté par l'Opac du Rhône.



## OP' A VOUS

### Retour sur le challenge « Nous aussi on a 101 ans »

Un duo de voisins locataires à Communay, âgés respectivement de 73 et 28 ans, a participé à ce challenge, lancé en septembre dernier à l'occasion du centenaire de l'Opac du Rhône.

Ce binôme a remporté deux paniers gourmands de l'épicerie bio et locale, Les Fées du Vrac, à Brignais.

Sami, agent de résidence Opac du Rhône sur le secteur (agence Rhône Sud), leur a remis en fin d'année :

*" Sami, notre agent de résidence, vient de me remettre le panier gourmand. Je suis très heureuse d'avoir gagné ce si joli lot et très sincèrement je vous en remercie ", Nelly.*



## OP' ENVIRONNEMENT

### Réhabilitations : confort accru pour les locataires et respect de l'environnement

Il y a presque un an, l'Opac du Rhône a lancé le premier volet de son plan environnement consacré à la rénovation énergétique de son patrimoine existant.

Jusqu'alors, l'Opac du Rhône réhabilitait entre 150 et 200 logements par an. En 2021, 267 logements ont été réhabilités ou étaient en cours de travaux. La montée en puissance continue en 2022 afin d'atteindre progressivement un objectif de 300 de logements par an.

Zoom sur plusieurs opérations :

/ **La résidence les Rivoires à Saint-Martin-en-Haut** : 19 logements (en DPE F-G)

Le raccordement au réseau de chaleur bois communal est effectif depuis octobre 2021.

Des travaux se poursuivent jusqu'à octobre 2022.



/ **Hameau de Pierre Folles à Saint-Jean-des-Vignes** : 12 maisons (en DPE F)

L'ordre de service a été donné en décembre dernier, avec une réfection complète de l'isolation

et une installation de pompes à chaleur, en remplacement de convecteurs électriques.

/ **Le Pinfollet à Longessaigne** : 9 maisons (en DPE F et G)

Les travaux ont démarré en septembre 2021, avec une réfection de l'enveloppe extérieure

et l'installation de pompes à chaleur, en remplacement de convecteurs électriques.

/ **Aiguerande à Belleville** : 227 logements

Une première phase de travaux a débuté en juin 2021 (réfection et renforcement de la toiture en vue de futures installations photovoltaïques, réfection du système de ventilation, isolation des combles et planchers bas). La seconde phase est en cours d'étude, en lien avec la Communauté de communes Saône Beaujolais.